



Analyse des risques dus aux interventions d'entreprises extérieures au sein d'une entreprise utilisatrice

plan de prévention

DURÉE & TARIFS*

1 jour (7h)

Tarif individuel ou groupe :
nous contacter

MODALITÉS

10 stagiaires par session

PUBLIC CONCERNÉ

Chargé de prévention et
responsable sécurité entreprise

PRÉREQUIS

- Maîtrise du français (lu, écrit, parlé)

OBJECTIFS

Être en capacité de suivre les travaux réalisés par des entreprises extérieures avec risques de coactivité.

CONTENU ET ORGANISATION

Programme

- Réglementation
 - Décrets et arrêtés
 - Liste des travaux dangereux pour lesquels il est établi un plan de prévention
 - Protocole de chargement et de déchargement
- Les obligations du chef de l'entreprise utilisatrice
 - Organisation de la sécurité
 - Coordination générale
- Les obligations des chefs des entreprises extérieures
- Mesures de prévention préalables à l'exécution du travail
 - L'inspection commune des lieux de travail
 - Le plan de prévention
 - Les locaux sociaux
 - La surveillance médicale
 - Rôle du/des CSE/CSSCT (EU et EE)
 - Le plan de prévention écrit
- Mesures de prévention pendant l'exécution des opérations
 - Inspection périodique, mise à jour du plan
 - Nouveaux salariés

Évaluation

Mise en situation pratique : Rédaction d'un plan de prévention à partir d'éléments fournis

Moyens

Pédagogiques : Apports théoriques et mise en situation pratique

Techniques :

- Salle de formation équipée, diaporama et vidéos
- Remise d'un document stagiaire

*La durée des formations nécessitant des TP peut être sensiblement réduite selon le nombre de participants

Modalités d'inscription

Inscription jusqu'à 24h avant la session selon disponibilité, par email ou par téléphone.

Accessibilité

Nos locaux permettent l'accès aux personnes à mobilité réduite. En cas d'autre situation de handicap, nous contacter pour s'assurer de la faisabilité de la formation.